



Le Président-Directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique

DEC222126DRH

Décision portant création du jury de recrutement de la chaire de professeur junior 2022 « Science ouverte en sciences humaines et sociales (Open Science in the Humanities and Social Sciences) »

Vu l'article L. 422-3 du code de la recherche portant création du dispositif de chaire de professeur junior ;

Vu la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Vu le décret du 22 février 2022 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 9 février 2022 fixant les modalités de candidature aux recrutements par voie de contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 pris en application du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche.

Article 1er

Sont nommés en qualité de membres de la commission de recrutement de la chaire ci-dessus désignée :

Qualité	(Monsieur/ Madame)	Nom	Prénom	Appartenance
Présidente	Madame	GAILLE	Marie	CNRS
Membre expert	Monsieur	BAUDE	Olivier	CNRS
Membre expert	Madame	ROUSSET	Sylvie	CNRS
Membre expert	Madame	VOLAIT	Mercedes	CNRS
Membre expert	Monsieur	ANHEIM	Etienne	Hors CNRS
Membre expert	Madame	BOUKACEM	Cherifa	Hors CNRS
Membre expert	Monsieur	CROCCO	Gabriella	Hors CNRS
Membre expert	Monsieur	MANZO	Gianluca	Hors CNRS
Membre expert	Monsieur	VASSEUR	Edouard	Hors CNRS

Membre expert international	Monsieur	RORYCK	Johan	Hors CNRS
-----------------------------	----------	--------	-------	-----------

Article 2

La présente décision est publiée au bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le **01 SEP. 2022**

Le Président-Directeur général

Antoine PETIT

